

**1er réseau 4G au Togo
et dans l'UEMOA**



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0695 du 24 au 30 Mars 2026- Prix : 250 F CFA



CGREP-REDEVANCE ECLAIRAGE PUBLIC :

**FINALEMENT,
À QUOI ÇA SERT ?**

P.3

SANTE :
DE MIEUX EN MIEUX PARTOUT AU TOGO



P.3

EDITO

ANTICIPER ET NON REAGIR



En politique, il est une chose très importante et déterminante à tous points de vue. C'est justement d'anticiper, de savoir anticiper pour ne pas être après dans la réaction.

Lorsqu'on veut atteindre un point Y à partir d'un point X, il faut en tout temps s'inscrire dans l'anticipation. Ce qui signifie qu'il faudra avant tout se donner une vision, s'assigner ensuite une mission, puis développer des stratégies en vue d'obtenir des résultats probants.

Tout est donc question d'organisation de soi, de travail, des énergies à déployer pour espérer des actions concluantes et éclatantes.

Oscar Wilde dans La Décadence du mensonge, affirme que "La littérature anticipe toujours la vie. Elle ne la copie point, mais la moule à ses fins."

Nous devons donc anticiper en tout et surtout en actions politiques si nous ne voulons pas nous inscrire éternellement dans une logique de réactions.

Crédo TETTEH



Récapissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : Saint Louis

Tirage : 2500 exemplaires

PRESIDENCE DU CONSEIL - SUPPOSEE NOMINATION A LA DIRECTION DE COMMUNICATION : KALED ADEYEMI DOIT MANGER SON CHAPEAU

C'est à travers un post sur sa page LinkedIn que le sieur Kaled Adeyemi a annoncé sa nomination comme nouveau Monsieur de la communication à la Présidence du Conseil. Des photos bien choisies avec des postures de "grand quelqu'un" ont aussitôt envahi la toile, les réseaux sociaux, présentant ce jeune encore à la recherche de repères comme le remplaçant immédiat de Kouessan Yovodévi.

"J'ai le plaisir d'annoncer ma nomination en qualité d'Analyste Politique et Chargé de Communication à la Présidence du Conseil du Togo. Je me réjouis de contribuer au renforcement de la communication stratégique et de l'analyse des politiques publiques, au service de l'efficacité institutionnelle et des priorités nationales de développement" a écrit, samedi dernier, le sieur Adeyemi sur sa post LinkedIn.

Rapidement, cette information a fait les choux gras des réseaux sociaux et de certaines rédactions qui malheureusement s'étaient empressées d'en parler sans pour autant prendre le temps de bien vérifier l'information.

En réalité, il s'agissait d'un fake news à la puissance N. Kaled Adeyemi ne disposait pas d'un acte de nomination à la direction de la Communication de la Présidence du Conseil. Il est juste affecté dans cette direction en qualité de jeune du programme présidentiel d'excellence. Au même moment où d'autres



Kaled Adéyemi

jeunes étaient affectés dans d'autres départements ministériels et institutions du pays.

Kaled Adéyemi doit depuis samedi dernier, manger son chapeau. Il doit se déjuger, convenir de



Kaled ADEYEMI • 2e

Political Analyst & Communi...

Voir mes services

4 h •

[Se connecter](#)

I am pleased to announce my appointment as Political Analyst & Communications Officer at the Presidency of the Council of Togo.

I look forward to contributing to strategic communication and public policy analysis in support of institutional effectiveness and national development priorities.

J'ai le plaisir d'annoncer ma nomination en qualité d'Analyste Politique & Chargé de Communication à la **Présidence du Conseil du Togo**.

Je me réjouis de contribuer au renforcement de la communication stratégique et de l'analyse des politiques publiques, au service de l'efficacité institutionnelle et des priorités nationales de développement.

s'être trompé, ravalier sa fierté et reconnaître son erreur. Comme quoi, la diarrhée n'a jamais fait du bien même si on l'a délibérément provoqué soi-même. Pour se vider du trop-plein et alléger la constipation.

Kaled Adeyemi, un jeune encore en formation

Bénéficiaire du Programme présidentiel d'excellence (PPE), dont l'objectif poursuivi est de former de jeunes cadres et les intégrer après s'être aguerri dans l'administration publique togolaise., le sieur Kaled Adeyemi fut simplement affecté au service de la communication de la Présidence du Conseil. Précisons que d'autres de ses promotionnaires sont aujourd'hui orientés vers des structures comme la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES).

La question qu'on peut se poser sans grand risque de se tromper est de savoir si le sieur Kaled Adéyemi ne serait-il pas pressé que la diarrhée ?

Doit-il désormais essayer les plâtres, c'est-à-dire subir les désagréments d'une situation nouvelle qui s'impose à lui eu égard à son empressement à occuper un poste de grande responsabilité ?

Somme toute, le sieur Adeyemi n'est pas encore arrivé, du moins sur ce coup, à décrocher le cocotier, à parvenir à ses fins. Il n'a donc pas obtenu ce poste tant convoité de directeur de la Communication de la Présidence du Conseil. Kaled Adeyemi a juste fait un four. Cette fois-ci.

Crédo TETTEH

SANTE : DE MIEUX EN MIEUX PARTOUT AU TOGO

À travers une organisation renforcée, une mobilisation accrue du personnel de santé et un accompagnement soutenu de l'État, la plupart des districts sanitaires du Togo enregistrent des avancées significatives dans l'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité des services offerts aux populations. Elles sont aussi portées par un renforcement progressif de ses ressources humaines visant à étoffer les effectifs dans les formations sanitaires publiques, dans un contexte où les besoins en personnel qualifié restent élevés.

Doufelgou, un exemple de réussite

Le district sanitaire de Doufelgou par exemple, situé dans la région de la Kara, s'affirme par une progression constante de ses indicateurs et par la régularité de ses performances lors des revues annuelles. 98 % des



objectifs sanitaires atteints à Doufelgou les autorités estiment que les progrès doivent leur survenance à la volonté nationale de consolider le système de santé et de rapprocher les prestations sanitaires des communautés, notamment dans les zones rurales. Le district sanitaire de Doufelgou apparaît ainsi comme un exemple de résilience et d'engagement collectif en faveur du bien-être des habitants.

Ces dernières années, plusieurs indicateurs clés ont connu une évolution positive. Les efforts consentis dans le domaine de la santé maternelle et infantile, par exemple, contribuent à améliorer la fréquentation des structures de soins et à renforcer la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés.

En 2025, 67 % des femmes enceintes dans la zone ont effectué au moins 4 consultations pré-

natales (CPN), contre 50 % l'année précédente. Le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié est passé de 75 % en 2024 à 79 % en 2025. Par ailleurs, 77 % des femmes ont bénéficié d'au moins 3 doses de traitement préventif intermittent, contre 63 % en 2024.

Dans ce même district, en termes de disponibilité des médicaments, le pourcentage des formations sanitaires n'ayant connu aucune rupture de stock est monté à 61 %. En 2024, ce taux était de 50 %. Il s'agit donc d'une hausse de 11 %. Pour contrer la tuberculose, infection contagieuse due au bacille de Koch touchant principalement les poumons, plusieurs actions sont entreprises. Le taux de succès thérapeutique s'est ainsi établi à 100 % en 2025, contre 82 % en 2024.

Pour ce qui est de la malnutrition aiguë sévère, le taux des

Suite à la page 3

CGREP-REDEVANCE ECLAIRAGE PUBLIC : FINALEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Depuis quelques mois, les Togolais vivent la misère avec la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET). Ces derniers temps, elle peine à assurer à temps plein la fourniture de l'électricité à ses abonnés. Autre paire de manche, c'est la circulation les nuits dans Lomé et ses environs. L'éclairage public répond aux abonnés absents, malgré les paiements d'une redevance dite " Eclairage Public " sur les factures d'électricité (5% du montant global de la facture). Dans ces conditions, la circulation sur les grandes artères de la capitale relève d'un calvaire. Il faut faire preuve d'un incroyable talent...



Une route non éclairée

L'obscurité prend la place de la lumière à Lomé. " Tout est noir dans la capitale Lomé et ses environs. Difficile de circuler donc et d'être au volant de son véhicule. Il faut bien écarquiller les yeux tel un hibou pour savoir là où on roule, pour ne pas commettre des dégâts irréparables ", confie un conducteur de moto après un accident où il a failli perdre trois de ses doigts bien endommagés. Et pourtant, en scrutant une facture d'électricité, une rubrique retient notre attention : redevance Eclairage Publique. Cette rubrique, précisons-le, correspond aujourd'hui au nombre de kilowattheures consommés dans le mois et ceci multiplié par 5 FCFA. Malheureusement, avec ces perceptions, les routes et rues de Lomé ne sont pas si bien éclairées. Elles rivalisent avec l'obscurité, le noir qui est également une couleur.

Il faut le dire sans ambages : il faut être vraiment courageux pour circuler les nuits dans Lomé et dans d'autres coins du pays. Comme l'a souligné le malheureux conducteur de moto, à la nuit tombée, c'est la pénombre qui enveloppe les routes et rues de la capitale togolaise. Et pourtant depuis 2010, un comité de gestion des redevances pour l'éclairage public (CGREP) a été mis en place par le gouvernement.

En effet, dans le but de promouvoir l'extension de l'éclairage public, le gouvernement par l'arrêté interministériel n° 019 / MME / MEF / MPR - PDAT/MCPSP du 26 novembre 2010 portant fixation des tarifs de vente de l'énergie électrique au Togo, a institué une redevance de 02 F.CFA/ kWh applicable à tous

les clients moyenne tension (MT) et de la zone franche et de 01 F.CFA/kWh à tous les clients basse tension, comme participation aux charges de l'éclairage public.

Un comité de gestion composé de représentants de l'administration centrale (Primature, Ministère chargé de l'énergie et Ministère chargé de l'administration territoriale), de la CEET, de l'ARSE, des collectivités locales et de la société civile a été mis en place par l'arrêté n°018/MME/MATDCL/2011 du 23 février 2011 pour la gestion des redevances ainsi collectées. Il est dit que les fonds collectés sont destinés à l'extension du réseau d'éclairage public, à assurer sa maintenance et à payer une partie des consommations. " Reste que dans les faits, les acti-

vités de réhabilitation et de maintenance sont assurées par la CEET, pendant que les collectivités locales peinent à payer l'autre partie des charges relatives à la consommation de leurs réseaux d'éclairage public " soulignait déjà en 2014, l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE).

Les redevances devraient être collectées par la CEET et reversées donc au CGREP qui a un compte logé au Trésor public. L'argent devrait servir à faire les extensions du réseau d'éclairage public dans les communes et préfectures, à la maintenance de ce réseau d'éclairage public, au fonctionnement du CGREP. Les fonds devraient être reversés aux communes qui se chargeront de régler la CEET pour ce faire, en fonction de la densité de la popu-

lation de la commune.

Face à des incompréhensions et des gestions hasardeuses des communes qui ne payaient pas la CEET, beaucoup d'impayés ont été enregistrés au niveau de la CEET. Il a donc été décidé que ce soit le CGREP qui règle désormais la CEET.

En 2019, suite à certaines plaintes des communes et de quelques organisations de la société civile (OSC) pour en savoir un peu plus sur la gestion des redevances, le CGREP a indiqué que le gouvernement togolais a payé en 2018, une facture de 7 milliards FCFA à la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) sur un cumul d'impayés qui se chiffrait globalement à 9 milliards FCFA.

Depuis lors, plus rien jusqu'à nos jours. Le CGREP ne commu-

nique plus sur son travail. Mieux les réunions du Comité se tiennent rarement ou ne se tiennent même plus. Au niveau des communes, c'est le flou total. Elles ne savent plus à quels saints se vouer, ne comprennent plus rien.

Les populations togolaises aussi ne comprennent plus rien. Et pour cause. Chaque fin du mois, elles payent la redevance Eclairage public. Mais d'éclairage public, elle n'en voit point les lumières. Un tour à Lomé et dans les grandes villes vous édifieront. Pas besoin de vous faire un dessin. Dès 18h, c'est le noir total dans les rues de Lomé. Ne parlons même pas des villes de l'intérieur du pays. Les consommateurs se pincet et se posent des questions. A bon endroit.

Il serait de bon ton que le CGREP vienne éclairer l'opinion publique nationale sur ce qui se passe, pour que l'éclairage public devienne alors le cadet de leur souci. Malgré le paiement de la redevance Eclairage Public, tout semble noir. C'est facturé aux clients mais le service attendu n'est pas au rendez-vous et le CGREP semble s'en foutre royalement. A quoi servent donc les paiements de la redevance d'éclairage public si nos voies doivent demeurer dans l'obscurité rivalisant avec le décor d'un cimetière à la tombée de la nuit ? Peut-être que les responsables attendent que le Premier Magistrat quitte ses bureaux pour venir faire le travail à leur place.

Nous y reviendrons !

SANTE : DE MIEUX EN MIEUX PARTOUT AU TOGO

Suite de la page 2

enfants qui en souffrent et qui sont pris en charge était monté jusqu'à 91 % en 2024. Les résultats présentés témoignent d'une progression continue des performances et d'une appropriation croissante des objectifs par les acteurs locaux du système de santé. Le district sanitaire de Doufelgou a réalisé 115 activités sur les 117 programmées en 2025, soit un taux d'exécution de 98,3 %. Derrière ces résultats se trouve l'engagement quotidien des professionnels de santé.

La dynamique observée offre des raisons d'espérer. Elle démontre que, grâce à une organisation rigoureuse et à une mobilisation collective, il est

possible d'améliorer durablement les performances du système de santé au niveau local.

Le nombre d'agents de santé en constante évolution

En 2023, le pays comptait environ 13 000 agents de santé dans le secteur public. Un chiffre qui a depuis évolué, au regard des nouveaux recrutements intervenus ces trois dernières années. Entre concours organisés et résultats récemment publiés, plusieurs vagues d'intégration sont venues étoffer les effectifs, une évolution qui augure d'une amélioration progressive de l'offre de soins au bénéfice des populations.

Dernier épisode en date de

cette dynamique, la publication, le 11 mars dernier 2026, des résultats du concours de recrutement direct régional de personnel médical, paramédical, administratif et d'appui organisé pour le compte du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique qui visait à pourvoir un total de 2 235 postes au sein du système sanitaire public. Dans le détail, 202 postes étaient destinés au personnel médical, 1 420 au personnel paramédical, tandis que 613 postes concernaient le personnel administratif et d'appui. À travers cette initiative, les autorités entendent renforcer les équipes dans les structures de santé et soutenir le fonctionnement des services médicaux à

travers le pays.

Déjà en septembre 2024, le ministère de la Réforme du service public, du Travail et du Dialogue social avait procédé à la publication des résultats de plusieurs concours de recrutement dans le secteur de la santé. Au total, 1 964 candidats avaient été retenus à l'issue de ces procédures de sélection. Parmi eux, 1 709 agents ont été recrutés pour renforcer les effectifs du ministère de la Santé, dans des domaines aussi variés que la médecine, les soins infirmiers, les services administratifs ou encore les fonctions d'appui. Parallèlement, 255 agents paramédicaux ont été affectés aux unités de **soins**.

Zozo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BOURSES OUVERTES POUR DES ÉTUDES EN ROUMANIE



Les étudiants désirant poursuivre leurs études en Roumanie sont invités à postuler pour des bourses. Le ministère délégué en charge de l'enseignement supérieur a en effet annoncé l'ouverture des candidatures y afférentes, au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Les postulants doivent être ressortissants d'un pays non membre de l'Union européenne (UE), justifier de bons résultats académiques, avec une moyenne d'au moins 14 sur 20, et être titulaires d'un diplôme correspondant au niveau d'études requis. Les formations concernées couvrent les cycles de Licence, de Master et de Doctorat.

Pour les cycles de Licence et de Master, les enseignements sont généralement dispensés en langue roumaine. Une année préparatoire est prévue afin de permettre aux étudiants retenus d'acquiescer les bases linguistiques nécessaires avant le début de leur formation.

Les candidatures se font exclusivement en ligne via la plateforme dédiée. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2026.

Source : @Republique togolaise.com

SANTÉ, ÉNERGIE, INFRASTRUCTURES... LE TOGO SIGNE UN PARTENARIAT AVEC LE CHINOIS WIETC



Le gouvernement poursuit sa dynamique d'attraction des investissements étrangers. Un mémorandum d'entente a été signé la semaine dernière avec la société chinoise Weihai International Economic & Technical Cooperative Co., Ltd. (WIETC), en vue de la réalisation de projets structurants dans plusieurs secteurs prioritaires.

L'accord signé par le ministre délégué chargé de la promotion des investissements et de la souveraineté économique, Arthur Trimua, et le représentant du groupe WIETC, Lu Xinyong, prévoit la mise en œuvre d'initiatives dans des domaines stratégiques pour la transformation économique du pays. Il s'agit notamment de la santé, des énergies renouvelables, des infrastructures ainsi que de la recherche scientifique. Selon le ministre délégué Arthur Trimua, l'objectif est d'améliorer les services essentiels et de créer les conditions d'un développement durable au bénéfice de tous. " Nous restons pleinement engagés pour que ces initiatives se traduisent en avancées concrètes dans la vie quotidienne de nos concitoyens ", a précisé l'officiel.

Entreprise spécialisée dans l'ingénierie et les grands travaux, WIETC dispose d'une expertise dans la construction de bâtiments, de routes, d'aéroports, de centrales hydroélectriques et d'ouvrages d'adduction d'eau. À travers ce partenariat, le groupe entend accompagner les ambitions nationales en matière de modernisation des équipements et de renforcement des capacités. Ce nouvel accord s'inscrit dans la stratégie des pouvoirs publics visant à mobiliser davantage d'investissements étrangers pour soutenir la croissance et accélérer la réalisation des projets prioritaires.

Source : @Republique togolaise.com

MARCHE FINANCIER RÉGIONAL : LE TRÉSOR PUBLIC TOGOLAIS A MOBILISÉ 27,5 MILLIARDS DE FRANCS CFA

À la suite de 25 milliards de francs CFA sur le marché financier régional, le Trésor public togolais a réussi à mobiliser une enveloppe de 27,5 milliards de FCFA. Pour une nouvelle fois, les opérateurs économiques de la sous-région ont renouvelé leur confiance aux autorités togolaises en acceptant de participer généreusement à l'opération de collecte de titres.

Pour ce nouvel exercice bouclé le vendredi 20 mars dernier, le Togo a réussi à mobiliser une enveloppe de 27,5 milliards FCFA sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMO), dépassant largement les prévisions. Une enveloppe de 134 milliards FCFA, soit 538,30 % de taux de couverture, a été proposée par les investisseurs, pour cette opération. Selon le compte rendu de l'opération, le Trésor public a retenu 22,5 milliards FCFA sur les OAT émises, sur les maturités de 3 ans et 5 ans, à des taux d'intérêt respectifs de 6,15 % et 6,35 %, et 5 milliards FCFA sur les BAT de 346 jours.

Notons qu'avec ce nouveau succès, le Togo porte ainsi à quelque 49,5 milliards FCFA le cumul des emprunts réalisés sur le marché financier régional, sur une enveloppe globale de 463 milliards de FCFA au titre de cette année 2026.

@marcite.tg

FINANCE INCLUSIVE :

33 000 crédits en faveur des AGR EN 2025

La dynamique de l'inclusion financière au Togo connaît une nouvelle impulsion. L'heure est au bilan et la hausse des crédits octroyés par le Fonds national de la finance inclusive en faveur des activités génératrices de revenus frappe l'œil. Elle marque une étape significative dans la consolidation d'une économie plus participative et résiliente.

Les volumes de financement alloués aux bénéficiaires connaissent une progression notable. Cette augmentation reflète non seulement la confiance renouvelée des autorités dans le mécanisme, mais aussi la capacité des bénéficiaires à honorer leurs engagements.

Dans les marchés, les ateliers, les exploitations agricoles et les petites unités de transformation, les effets de cette hausse se font déjà sentir. Les commerçantes renforcent leurs stocks et diversifient leurs produits. Les artisans investissent dans du matériel plus performant. Les producteurs agricoles améliorent leurs rendements grâce à l'acquisition d'intrants et d'équi-



Adina Afi Makpokpo, heureuse bénéficiaire du fnfi

pements adaptés. Chaque financement supplémentaire ouvre la voie à une montée en puissance des activités.

Un fort développement à la base

Au titre de l'année 2025 seulement, un total de 34 006 crédits a été octroyé aux Togolais par le FNFI, mécanisme très actif depuis 2014. Parmi ces crédits, 33 213 sont consacrés aux activités génératrices de revenus (AGR).

Dans le détail, 791 crédits ont été accordés au profit des très petites et moyennes entreprises (TPME) et deux prestataires de services financiers ont été refinan-

cés, pour un montant global de plus de 4,12 milliards de francs CFA. Une forte concentration est observée dans la région des Savanes. Les habitants de cette zone septentrionale ont bénéficié de 42,2 % des crédits, soit 14 360 prêts qui les ont aidés à prospérer dans leurs activités.

Cette progression des crédits favorise, à n'en point douter, l'essor de l'entrepreneuriat féminin et juvénile. Les femmes transforment ces ressources en opportunités concrètes d'autonomisation. Les jeunes trouvent dans ces financements un tremplin pour concrétiser leurs projets et s'engager dans l'auto-emploi. La hausse des crédits

devient ainsi un instrument de lutte contre la précarité et le chômage.

Impact macroéconomique

Au-delà des trajectoires individuelles, l'impact macroéconomique mérite d'être souligné. En injectant davantage de ressources dans les circuits économiques locaux, le FNFI stimule la consommation, renforce la production et encourage la formalisation progressive des activités. Cette circulation accrue de capitaux contribue à dynamiser les territoires et à consolider la base productive nationale. La hausse des crédits pour l'expansion des AGR témoigne par ailleurs de la solidité du modèle. L'accompagnement en éducation financière et le suivi rapproché des bénéficiaires favorisent une culture de remboursement responsable.

L'augmentation des crédits du FNFI consacrés aux activités génératrices de revenus symbolise donc la volonté de bâtir une croissance inclusive, où chaque initiative, même modeste, peut devenir un moteur de **prospérité**.

FILIERE ANACARDE :

Un arrêté interministériel pour conforter la transformation locale de la noix

Un nouvel arrêté interministériel vient de modifier et compléter les dispositions de celui du 28 février 2008 portant réglementation de la commercialisation de la noix de cajou au Togo. Il vise à booster la transformation locale du produit prônée par les acteurs de la filière et le gouvernement. Il est à rappeler que toutes ces dispositions et bien d'autres ont fait l'objet d'accord entre les différents acteurs de la filière avant le lancement de la campagne de commercialisation 2026.

Emanant du ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources Animales et de la Souveraineté Alimentaire et de son homologue de l'Economie et de la Veille Stratégique, il indique que désormais, tout acheteur agréé de noix de cajou ainsi que toute société coopérative de producteurs sont tenus, avant toute cession aux exportateurs, de livrer aux unités de transformation établies sur le territoire national une quantité représentant au moins un tiers (1/3) du volume des noix de cajou qu'ils ont collecté ou acheté. Le prix de cession aux transformateurs est fixé en début de campagne par l'interprofession.

Lors de la livraison du quota obligatoire d'un tiers (1/3) de la production de noix de cajou aux unités de transformation établies sur le territoire national, les

responsables desdites unités délivrent à l'acheteur agréé ou à la société coopérative un quitus ou un bordereau de livraison, dûment visé au préalable par le Conseil Interprofessionnel de la Filière Anacarde du Togo (CIFAT) (Article 9 nouveau).

Aussi, Tout ?cheteur agréé de noix de cajou ou toute société coopérative de producteurs qui ne respecte pas l'obligation de fournir un tiers (1/3) de la quantité achetée ou collectée de noix de cajou aux unités de transformation établies sur le territoire national sera exclu de toute opération de vente aux exportateurs pour la durée de la campagne en cours. " Toutefois, en cas d'impossibilité avérée de livraison imputable aux unités de transformation, le Conseil Interprofessionnel de la Filière Anacarde du Togo (CIFAT) procède à une constatation formelle et délivre un quitus exceptionnel à l'acheteur ou à la coopérative, lui permettant ainsi de poursuivre ses opérations de vente aux exportateurs ", précise le texte.

L'achat et l'exportation des noix de cajou sont subordonnés à la délivrance d'un agrément. L'agrément est délivré aux acheteurs et aux exportateurs par le Comité de coordination de la filière anacarde. Toute cargaison de noix de cajou destinée à l'exportation sans ces documents sera sai-



sie par les autorités compétentes. La mainlevée sur la cargaison n'interviendra que si l'exportateur se conforme aux dispositions du présent arrêté. Le préjudice et les charges de cette saisie sont imputables à l'exportateur.

Il est précisé que tout chargement de noix de cajou de l'intérieur vers la capitale doit être accompagné d'un quitus de livraison aux usines de transformation délivré par l'usine bénéficiaire et contresigné par le CIFAT ; un bordereau de transport (papier vert) délivré par le CIFAT / 3A-TOGO ; d'une copie de l'agrément d'achat délivré par les ministères de tutelle et visé par le CIFAT ; et une copie de la carte d'acheteur délivrée par 3A-TOGO.

Au total sept (07) postes de contrôle de ces documents sont installés le long du trajet. Le système d'alerte, de vérification et de traitement des flux relatifs aux

cargaisons est renforcé.

On informe que le prix de livraison aux unités de transformation est fixé à 400 francs CFA/kg toutes taxes comprises pour un volume plafonné à 8 125 tonnes pour toutes les entreprises de transformation. La production totale devrait se situer autour de 45 000 tonnes de noix brutes de cajou pour un taux de transformation réelle représentant environ 30% de la capacité des usines installées.

" Nous devons œuvrer à une meilleure facilitation de l'accès des acteurs au financement, à un soutien inconditionnel à l'approvisionnement en matière première et à une transformation locale accrue des noix ", a martelé Badanam Patoki, le Ministre de l'économie et de la veille stratégique, en procédant officiellement au lancement de la campagne de **commercialisation**.

ACCES A L'IDENTITE CIVILE : 5 000 femmes obtiennent leur acte de naissance

Pour de nombreuses femmes, notamment celles vivant en zones rurales ou dans le secteur informel, l'absence d'un acte de naissance empêche l'accès à des droits fondamentaux, de la santé à l'éducation, en passant par la participation économique et citoyenne. Conscient de cette réalité, l'État togolais multiplie les initiatives pour garantir l'accès des femmes à l'identité civile, plaçant ce droit au cœur de l'émancipation féminine.



La Journée internationale des droits des femmes, commémorée officiellement en différé le 9 mars 2026 à Lomé, a été l'occasion pour le Togo de rappeler son engagement concret. À cette occasion, 5 000 femmes issues des 39 préfectures du pays ont reçu leur acte de naissance. L'initiative vise à faciliter l'accès des femmes aux services administratifs, tout en renforçant leur participation à la vie économique et citoyenne.

L'acte de naissance, clé d'accès aux droits

Un simple document peut ouvrir de grandes portes. L'acte de naissance reste le premier sésame pour l'accès à l'ensemble des droits civiques et sociaux. Sans lui, il est quasi impossible d'obtenir une carte d'identité, de s'inscrire à l'école, d'ouvrir un compte bancaire ou d'accéder à certains programmes sociaux.

Dans les zones rurales et au sein de l'économie informelle, ce document reste inaccessible pour un grand nombre de femmes, malgré les garanties légales prévues par le gouvernement. Cette situation a conduit les autorités à multiplier les campagnes de régularisation de l'état civil, ciblant particulièrement les plus vulnérables.

L'État à la rescousse de celles qui sont dans le besoin

L'initiative de 2026 s'inscrit dans une dynamique amorcée depuis plusieurs années. En 2025, 1 000 femmes vulnérables ont bénéficié de jugements supplétifs tenant lieu d'actes de naissance, dans le cadre des actions liées à la Journée internationale des droits des femmes. Cette opération a touché 200 femmes par région, avec pour objectif de pallier les difficultés administratives rencontrées par de nombreuses femmes.

Depuis janvier 2022, l'établissement

des actes de naissance est gratuit sur l'ensemble du territoire, une mesure qui supprime un obstacle majeur pour les familles, particulièrement les plus vulnérables. L'État compense cette gratuité en remboursant les communes à hauteur de 1 000 francs CFA par acte délivré, garantissant ainsi la continuité du service.

La digitalisation de l'état civil, un pas de plus vers l'inclusion

Parallèlement aux campagnes de régularisation, le Togo s'est engagé dans une modernisation de son système d'état civil grâce au numérique. Avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), une plateforme de télédéclaration des naissances a été développée afin de simplifier les démarches administratives et de garantir l'enregistrement des naissances dans le délai légal de 45 jours.

Ce dispositif, expérimenté

depuis avril 2024 dans la commune de Golfe 3, vise à réduire les tracasseries administratives et à rapprocher davantage l'administration des citoyens. Les premiers résultats témoignent de son efficacité : 14 800 actes de naissance ont été délivrés en huit mois, dont 5 920 à des femmes.

Depuis décembre, les citoyens peuvent également demander leurs copies d'actes d'état civil en ligne via le guichet national du service public (<https://service-public.gouv.tg/etat-civil>).

Le dispositif, actuellement déployé dans 5 communes pilotes (Agoè-Nyivé 1, Golfe 1, Avé 2, Zio 2 et Lacs 1), permet de suivre l'évolution des dossiers en temps réel et garantit la confidentialité des données. L'objectif est d'étendre progressivement cette solution à l'ensemble du territoire. Il est ainsi clair que cette modernisation rapproche l'administration des citoyens et offre aux femmes un outil concret pour sécuriser leur identité et leurs droits.

Ces initiatives montrent qu'être identifiée, c'est être visible et capable d'agir. Obtenir son acte de naissance, c'est comme récupérer sa place dans le monde. Pour ces femmes, être reconnue officiellement est un pouvoir concret, un moyen de s'affirmer, de s'émanciper et de bâtir leur avenir. Au Togo, l'identité civile se fait ainsi instrument de liberté.

ENERGIE ELECTRIQUE : Les mini-grids, une des solutions durables adoptées par les Togolais

La quête d'un accès universel à l'électricité s'appuie désormais sur des solutions innovantes et adaptées aux réalités du territoire. Parmi celles-ci, les mini-grids se distinguent comme de puissants vecteurs d'électrification des localités éloignées du réseau national et de rapprochement de l'énergie des populations.



Les mini-grids, ou mini-réseaux électriques, sont des systèmes autonomes de production et de distribution d'électricité. Généralement alimentés par des sources d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, ils permettent de produire localement de l'électricité de manière fiable et de la distribuer à un groupe de ménages, d'entreprises ou d'infrastructures communautaires situés dans une même zone.

Contrairement aux grands réseaux nationaux, dont l'extension peut s'avérer coûteuse et techniquement complexe dans certaines régions rurales, les mini-grids offrent une solution flexible, rapide à déployer et économiquement viable. Leur installation ne nécessite pas d'importantes infras-

tructures de transport d'énergie, ce qui réduit considérablement les délais et les coûts.

Réduire le déficit énergétique

Pour le Togo, il s'agit d'un enjeu majeur : réduire la fracture et le déficit énergétique. De nombreuses communautés rurales restent encore éloignées des lignes électriques traditionnelles. Les mini-grids apparaissent ainsi comme une réponse efficace pour combler ce déficit énergétique et rapprocher les services essentiels des populations.

En 2022, quatre mini-grids ont été construites sur le territoire :

une dans la région des Plateaux, une dans la Centrale, une dans la région de la Kara et la dernière dans les Savanes. Quatre autres mini-grids ont été construites en 2023, toujours dans les mêmes régions.

En 2024, l'activité de construction de mini-grids était en cours de réalisation et devrait être finalisée en 2025, avec à clé sept mini-grids pour le compte de sept localités dans les régions Maritime et des Plateaux. Le taux de couverture du territoire en réseau électrique était de 70 % en 2024 et est monté à 75 % en 2025. Les mini-grids y ont largement contribué.

Le quotidien des bénéficiaires transformé

L'électricité fournie par ces installations transforme le quotidien dans les localités bénéficiaires. Elle permet l'éclairage des habitations, le fonctionnement des écoles et des centres de santé, le développement de petites activités économiques, la lutte contre le banditisme nocturne et l'insécurité. Les artisans, les commerçants et les transformateurs de produits agricoles travaillent plus longtemps dans la journée et dans de meilleures conditions.

Les mini-grids sont également prisées pour leur dimension écologique. En privilégiant les énergies renouvelables, elles contribuent à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Un autre avantage réside dans leur capacité d'adaptation. Les mini-réseaux peuvent être progressivement étendus pour répondre à l'augmentation de la demande en électricité. Ils constituent ainsi une solution évolutive qui accompagne la croissance des localités.



ACCES AUX SOINS OCULAIRES : UNE CAMPAGNE FORAINE DE CHIRURGIE DE LA CATARACTE A WAHALA ET ASRAMA

Dans le cadre de la poursuite des actions déjà entreprises dans plusieurs localités du pays, une campagne foraine de prise en charge de la cataracte a été organisée, en début de ce mois de mars, dans les localités de Wahala et Asrama, dans la préfecture du Haho.

Organisée par l'exécutif togolais, cette campagne foraine se veut de rapprocher les services de santé spécialisés des populations, notamment dans les zones à accès limité aux soins ophtalmologiques.

Portée par la vision du Président du conseil, Faure Essozimma Grassingbé, cette campagne foraine vise à renforcer l'accès aux soins oculaires, mais aussi à lutter efficacement contre les causes évitables de cécité, en particulier en milieu rural. A l'heure du bilan, une centaine de patients ont bénéficié d'opérations de la cataracte.

Ménée par des équipes médicales spécialisées du ministère de la santé, de l'hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances, cette campagne s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées dans d'autres localités du pays, notamment à Guérin-Kouka, dans la région de la Kara, ainsi que dans la région des Plateaux, précisément à Kpalimé.

Le ministre de la Santé, de l'hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances, Jean-Marie Koffi Ewonoué Tssi, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à étendre l'accès aux soins spécialisés, à améliorer durablement la qualité de vie des citoyens, et à lutter contre les affections évitables comme la cataracte.

L'officiel a, par ailleurs, indiqué que ces efforts entrepris par l'exécutif devraient se poursuivre afin de garantir à chaque citoyen un accès effectif à des soins adaptés et de réduire durablement les handicaps liés aux troubles de la vision.

@macite.tg

COOPERATION : LE TOGO ET LA COLOMBIE RENFORCENT LEURS LIENS



Pays invité d'honneur lors du 9ème Congrès panafricain organisé début décembre dernier à Lomé, la Colombie veut franchir une nouvelle étape de ses relations de coopération avec le Togo.

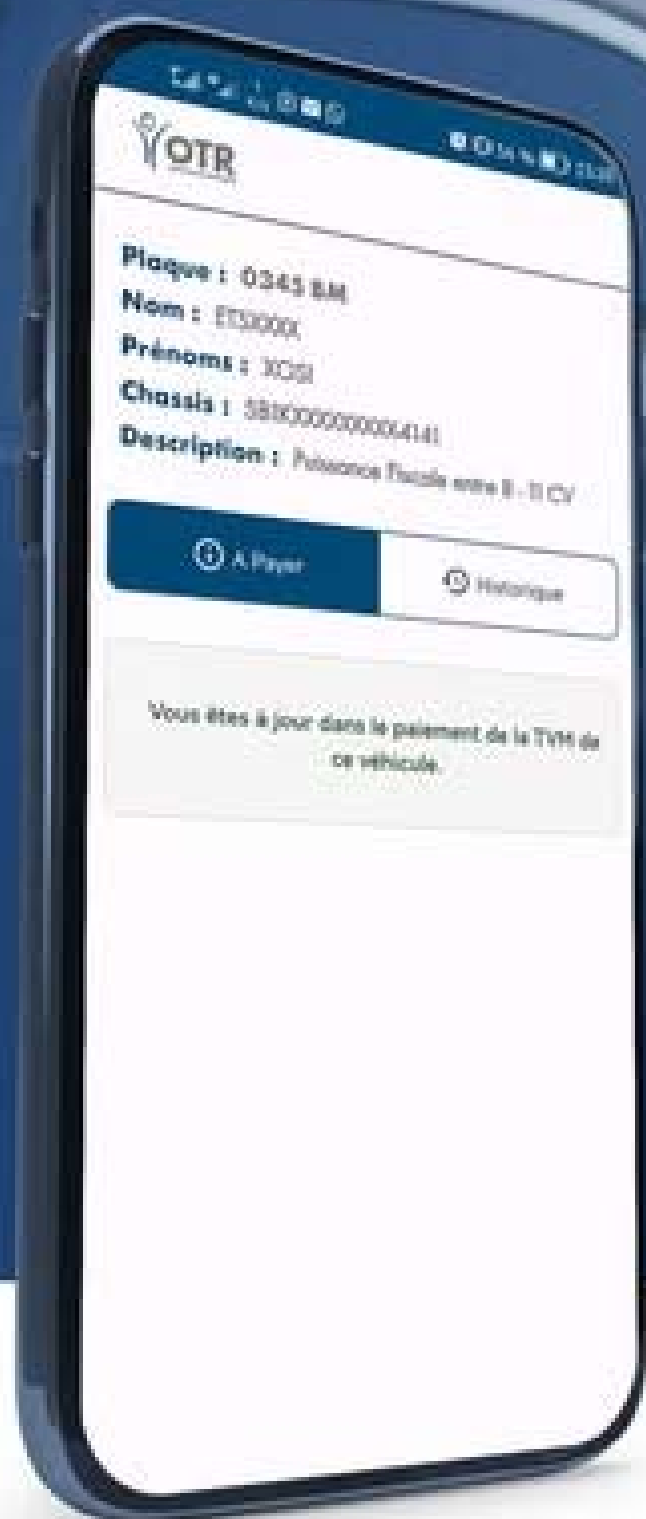
En effet, les deux pays ont signé, le vendredi 20 mars 2026 à Bogota, un mémorandum d'entente destiné à renforcer la coopération bilatérale, en particulier dans le domaine de la formation diplomatique. Ce sont les ministres des Affaires étrangères des deux pays, notamment Robert Dussey et Mme Rosa Yolanda Villavicencio, qui ont paraphé ledit document.

Cet accord, il faut le mentionner, a été conclu en marge du Forum CELAC-Afrique (Communauté États latino-américains et caraïbes). L'entente vise à développer la collaboration entre les académies diplomatiques des deux pays, ceci à travers la mise en place de programmes de formation, l'échange d'expertise et le renforcement du dialogue institutionnel entre Lomé et Bogota.

Outre le cadre de consultations politiques entre Lomé et Bogota porté par le mémorandum d'entente signé à Lomé en décembre 2025, marquant une étape importante dans le renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux pays, deux axes majeurs sont prioritaires dans cette nouvelle approche. Il s'agit de consolider les capacités des personnels diplomatiques, et favoriser une meilleure compréhension des enjeux internationaux communs.

Notons que cette nouvelle dynamique voulue par les plus hautes autorités des deux pays, marque leur volonté manifeste d'approfondir leurs relations et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat. Elle vient ainsi confirmer l'ouverture diplomatique engagée depuis quelque temps par l'exécutif togolais, avec l'ambition de diversifier les partenariats et de renforcer la présence du pays sur la scène internationale.

@macite.tg



En un click, payez votre TVM par



**sur l'application OTR TVM
disponible sur Playstore**



8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.ofr.tg



RECONNAISSANCE ET SOINS DE QUALITÉ

**BIEN ÊTRE DES
SOIGNANTS, GAGE
D'UNE BONNE
QUALITÉ DES SOINS.**



Initiative
portée
par



Cabinet Socio-Economique

eid

MUBARAK

